

Image not found or type unknown



Debarras de meubles d'un locataire indélicat

Par **choua**, le **07/03/2010** à **11:42**

Bonjour,

J'ai mis à la disposition d'un locataire indelicat (6 mois d'impayé) des meubles pendant 1 mois dans un garde meuble (apres avoir change les serrures d e l'appartement et reloué)

Il a enleve une partie de ses affaires apres 2 lettres RAR et a remis un cadenas

Quels risques y a t il a enlever ses affaires (je paie le boxe depuis 5 mois)?

merci